

PAVÉ CITADIN® M80 PERMÉABLE

FINI RÉGULIER



PAVÉ CITADIN® M80 PERMÉABLE

	HAUTEUR/LONGEUR/LARGEUR		
	DIMENSIONS (CM)	DIMENSIONS (PO)	
	8 x 16,3 x 32,5	3 ^{1/8} x 6 ^{3/8} x 12 ^{13/16}	
	Joint 8mm Ouverture surface 7,26%		
Nbre mcx	18,93 / m ²	1,76 / pi ²	
Qté/rang	1,11 m ²	11,94 pi ²	
Qté/cube	8,88 m ²	95,52 pi ²	8 rgs
Poids/unité	10 kg	22 lb	
Poids/cube	1643 kg	3622 lb	

SPÉCIFICATIONS	CODES	COULEURS
Fini régulier	PPC-419R-02	Gris glacier
	PPC-419R-15	Gris et charbon

COULEURS

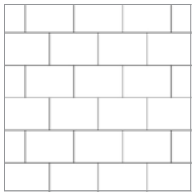


● Gris glacier



● Gris et charbon

MOTIFS DE POSE



Motif de pose «lisière»

INFORMATIONS TECHNIQUES

Produit	Norme	Résistance à la compression	Résistance au cycle de gel et dégel avec le sel de dégelçage	Absorption d'eau	Tolérances dimensionnelles
Pavé Citadin M80 Perméable	CSA A231.2	50 MPa (7250 psi)	Perte maximale de la masse initiale à sec dans une solution saline (NaCl 3 %) : 225 g/m ² (0,74 oz / pi ²) après 28 cycles 500 g/m ² (1,64 oz / pi ²) après 49 cycles	5 % maximum	Longueur : -1 mm à +2 mm (-1/32 po à + 5/64 po) Largeur : -1 mm à +2 mm (-1/32 po à + 5/64 po) Hauteur : ±3 mm (±1/8 po)

Bolduc recommande de recouvrir les outils de déneigement avec des protecteurs de type téflon ou néoprène pour minimiser les risques de dommages contre les éraflures ou les éclats de béton.

DESCRIPTION DU PRODUIT

Les pavés perméables de Bolduc installés sur une fondation de pierre à granulométrie ouverte forment un système d'emmagasinement temporaire des eaux de ruissellement de surface. Ce système peut remplacer les pavages traditionnels imperméables dans le but de contrôler et/ou réduire les volumes d'eaux de ruissellement qui sont dirigés vers les égouts collecteurs, minimiser l'utilisation de structures de rétention temporaires ainsi qu'améliorer la qualité des eaux de ruissellement qui retournent dans l'environnement.

Les bénéfices environnementaux se réalisent au niveau du rechargement de la nappe phréatique par les eaux de pluie et dans la réduction des quantités de polluants et de sédiments qui sont rejetés dans les cours d'eau.

Le pavage perméable est reconnu comme l'une des meilleures pratiques de la gestion des eaux de surface selon l'USEPA (United State Environmental Protection Agency).

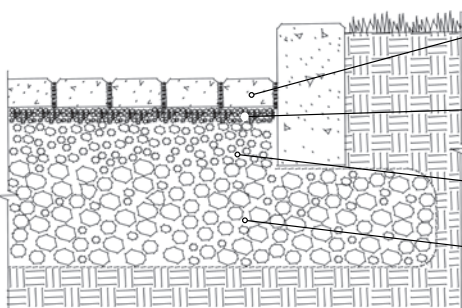
EXEMPLE D'UN PAVAGE PERMÉABLE

Quand l'eau emmagasinée dans la fondation perméable (réservoir) est destinée à être absorbée par le sol en place, les considérations sont les suivantes :

- Le sol en place (infrastructure) sous le réservoir doit présenter une perméabilité à l'eau minimale supérieure à 12,7 mm/h
- La base du réservoir d'emmagasinement en pierre de granulométrie ouverte doit être horizontale
- Le système d'emmagasinement en pierre de granulométrie ouverte doit être à au moins 0,6 m au-dessus du niveau haut de la nappe phréatique et à plus de 30 m d'un point d'approvisionnement en eau potable (puits)
- La surface en pavé du système d'emmagasinement doit avoir une pente minimale de 1 % sans toutefois dépasser 5 %

Dans certains cas, l'eau ne peut ou ne doit pas être absorbée par le sol en place et doit être redirigée vers un réseau de captage des eaux usées plus conventionnels. Dans ces cas particuliers, le système fonctionne comme une structure de rétention destinée à atténuer les pointes de débit dans le réseau de captage des eaux de surface.

Systeme perméable avec une infiltration complète du sol en place



Pavé perméable

Conçu avec un joint élargi entre les pavés afin de permettre une infiltration élevée des eaux pluviales.

Petit granulat (2.5-10 mm)

Filtre les contaminants provenant du ruissellement des eaux de pluie.

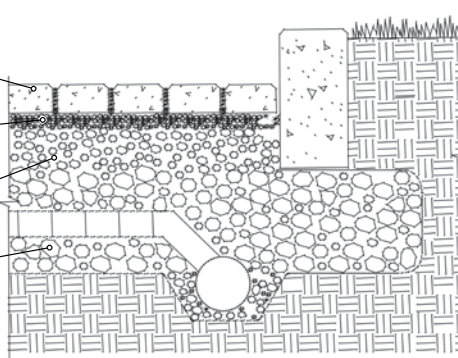
Moyen granulat (5-28 mm)

Couche de transition continuant à filtrer les polluants.

Gros granulat (40 - 80 mm)

Couche réservoir pour la récupération de l'eau de pluie et contenant un tuyau de drainage pour évacuer l'eau excédentaire.

Systeme perméable avec une infiltration partielle du sol en place



PAVAGE PERMÉABLE



PARAMÈTRES DE CONCEPTION D'UN PAVAGE PERMÉABLE

Les objectifs pour lesquels on désire recourir à un système de pavage drainant doivent être clairement établis. On doit déterminer si le système permet l'infiltration totale ou partielle des eaux dans le sol en place. Il est de pratique courante d'inclure dans la conception d'un système de pavage drainant un système secondaire de contrôle des eaux de ruissellement qui permettra de gérer le surplus d'eau qui ne sera pas pris en charge par le système de pavage drainant lors de précipitations supérieures à celle considérée lors de la conception.

Une fois les paramètres de base établis, on procède à la conception du système de pavage perméable en se basant sur les conditions du site qui incluent, entre autres, les précipitations typiques de récurrence et intensité données de même que les surfaces de ruissellement tributaires autres que la surface de pavage (si applicable) ainsi que les caractéristiques de ruissellement de ces surfaces.

Ces données permettent d'établir le débit et le volume d'eau qui devront s'infiltrer par les joints perméables entre les pavés et s'accumuler dans le réservoir de pierre à granulométrie ouverte sous le pavage. Il est important d'utiliser, lors de la conception, des caractéristiques qui sont représentatives des capacités d'absorption à long terme du système. Dans les cas où un programme de maintenance périodique des joints sera appliqué (réhabilitation de la perméabilité originale de l'empli joint) et où la perméabilité du sol d'infrastructure est suffisamment élevée, des taux d'infiltration de 100 mm/h et plus peuvent être considérés.

Dans les cas où aucune maintenance des joints n'est prévue, il est recommandé d'utiliser une valeur conservatrice pour le taux d'infiltration à long terme, soit 25 mm/h à 75 mm/h. Cette dernière valeur tient compte de l'effet de colmatage de l'empli joint qui se produit au fil du temps et qui a pour conséquence la réduction de la perméabilité du matériel de jointement des pavés.

L'eau de ruissellement est dirigée vers le réservoir de pierre à granulométrie ouverte via les ouvertures (joints) du système de pavage.

L'eau de ruissellement est dirigée vers le réservoir de pierre à granulométrie ouverte via les ouvertures (joints) du système de pavage. Le matériel utilisé pour le lit de pose des pavés de même que pour remplir les joints entre les pavés est une pierre de granulométrie ouverte de dimension 2,5 mm à 5,0 mm. L'épaisseur du lit de pose est généralement de 25 à 75 mm.

Gradation 2,5 - 5,0 mm CSA

Ouverture du tamis	Pourcentage de masse passant %
10 mm	100
5 mm	70 à 100
2,5 mm	10 à 40
1,25 mm	0 à 10

Pour les applications piétonnes et de circulation véhiculaire légère (applications résidentielles par exemple), le réservoir de pierre drainant est généralement composé d'une pierre nette 20 mm (BC 5-20) ou 28 mm (BC 5-28), dont le pourcentage de vides est d'au moins 32 %, mais préférablement 40 %, pour permettre l'emmagasinement de l'eau à l'intérieur. L'épaisseur du réservoir, qui varie habituellement de 150 mm à 300 mm est fonction des charges circulantes anticipées de même que des quantités d'eau de ruissellement anticipées. Dans le cas des applications où l'eau captée est destinée à être absorbée par le sol en place, une membrane géotextile perméable est généralement placée sous le réservoir de pierre, et lorsque l'eau captée ne peut être absorbée par le sol en place, une membrane imperméable est installée.

Pour les applications où l'on anticipe une circulation véhiculaire de moyenne à élevée, il est recommandé d'ajouter une couche de sous-fondation structurale composée d'une pierre concassée à granulométrie ouverte BC 28-56.